

Montréal, le 1<sup>er</sup> juin 2016

*Objet : pour une loi québécoise plus coercitive pour promouvoir l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées*

Madame,  
Monsieur,

Par cette lettre, le **Mouvement PHAS (Personnes handicapées pour l'accès aux services)** appuie la nécessité d'avoir une loi provinciale plus coercitive pour promouvoir l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées.

Au cours des dernières années, de nombreuses personnes et organismes ont constaté l'inefficacité de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. À l'instar de ce qui se fait tant dans certaines provinces canadiennes qu'à l'étranger depuis de nombreuses années, nous croyons que le Québec doit adopter une loi beaucoup plus contraignante. Un cadre juridique avec des échéanciers et des mécanismes de suivis permettra au Québec de se doter d'un projet à long terme pour rendre nos communautés plus accessibles.

Le Mouvement PHAS est une action collective de promotion et de défense du droit à l'accès aux services sociaux et de santé publics qui répondent aux besoins des personnes en situation de handicap, ainsi qu'à leurs parents et proches.

Nous désirons appuyer Québec accessible et souhaitons participer au processus de réflexion pour une réforme législative favorisant l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées.

Cordialement,

Olivier Martin  
Coordonnateur  
Mouvement PHAS  
Tél : (514) 638-4777  
Télec : (514) 254-7983  
5095, 9<sup>e</sup> Avenue, Bureau 101  
Montréal (Qc), H1Y 2J3  
[mouvementphas@yahoo.ca](mailto:mouvementphas@yahoo.ca)  
[www.mouvementphas.org](http://www.mouvementphas.org)  
<https://twitter.com/#!/MouvementPhas>